



# ACADEMIE NATIONALE DE PHARMACIE

SANTÉ PUBLIQUE - MÉDICAMENT - PRODUITS DE SANTÉ - BIOLOGIE - SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

*Fondée le 3 août 1803 sous le nom de Société de Pharmacie de Paris*

*Personne morale de droit public placée sous la protection du Président de la République*

## « Décoration du corps humain et risques pour la santé »

**Mercredi 14 juin 2017 de 14 h 00 à 17 h 00**

*Salle Parmentier (ex. polyvalente)*

*Faculté de Pharmacie de Paris - Université Paris Descartes 4 avenue de l'Observatoire Paris 75006*

### 14 h 05 **Introduction par Frédéric BONTE, membre de l'Académie nationale de Pharmacie**

La décoration du corps humain fait partie de notre humanité. L'homme depuis des millénaires a cherché à modifier ou décorer sa peau en vue de modifier ses rapports à la nature (le camouflage), affirmer sa force, son statut social ou son appartenance à un groupe. Plus récemment dans l'évolution, il a aussi décoré son corps pour séduire ou exprimer sa personnalité. Si le rouge, le noir et le blanc sont trois couleurs universelles, de par l'accès à de nouvelles couleurs synthétiques ou naturelles, il utilise aujourd'hui de nombreux et nouveaux moyens pour décorer son corps. Le support à cette décoration corporelle est sa peau et ses phanères. La peau, son enveloppe corporelle est un tissu différencié dont les couches supérieures se renouvellent tous les 24 jours par un processus de desquamation. La structure de la peau, qui chez un individu adulte représente environ  $2m^2$ , varie assez fortement d'une région à une autre du corps, en épaisseur, en densité de follicules pileux et de glandes sébacées. Aussi, la fragilité de la peau et les capacités d'absorption de ce qui est appliqué dessus est très variable. Nous ne traiterons pas des produits cosmétiques « traditionnels », de soin, de maquillage, qui relèvent de la réglementation cosmétique, mais des produits et pratiques frontières qui peuvent poser question car peu contrôlés, en particulier :

- les tatouages avec des produits très divers, peu contrôlés, injectés dans les couches profondes et de leur devenir dans une peau saine ou lésée ;
- les pratiques de décoration sur des surfaces importantes du corps et de leur substantivité ;
- certains maquillages festifs vendus dans des circuits peu contrôlés ou « furtifs » ou « recettes maison » et qui peuvent toucher les enfants ;
- les pratiques d'éclaircissement des dents et les risques pour l'email ou la dent selon son état ;
- les risques potentiels liés aux colles utilisées pour des poses de décoration et les nouveaux tatouages électroniques pour une beauté connectée.

### 14 h 15 « Aspects réglementaires »

*Patrick FALLET, membre de l'Académie nationale de Pharmacie*

### 14h 45 « Corps / décor : revue des complications dermatologiques des pratiques ornementales »

*Nicolas KLUGER, MD, PhD, Praticien hospitalier, service de dermatologie, Hôpital Universitaire d'Helsinki, Finlande.*

### 15 h 15 « Aspects physiologiques, toxicologiques et risques »

*Hervé FICHEUX, membre de l'Académie nationale de Pharmacie*

### 15 h 45 ÉTUDES DE CAS ET TABLE RONDE

*« Tatouages et détatouage » Isabelle CATONI, Dermatologue, Neuilly-sur-Seine, « Éclaircissement des dents : effets secondaires et risques » Claude FINELLE, Docteur en chirurgie dentaire, Fellow de la société américaine de dentisterie esthétique. Attaché de consultation à l'hôpital Saint-Louis. « Ongles artificiels : quels risques ? » Édith DUHARD, Dermatologue, Tours.*

**Conclusions et recommandations par Dominique CHULIA-CLEMENT et Monique SEILLER, membres de l'Académie nationale de Pharmacie**

**Clôture par Claude VIGNERON, Président de l'Académie nationale de Pharmacie**

